

REDUCIO

5 RUE DU TALUS
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
SIRET : 75063569000035
TVA Intra : FR90750635690
Identifiant client : laurent@reducio.fr

Adresse de facturation

REDUCIO
5 RUE DU TALUS
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

DATE
01/12/2024

N° DE FACTURE
F202412004181

TOTAL TTC
98.34 €

Synthèse de votre facture

	Total HT
Vos abonnements, options et services du 01/11/2024 au 31/12/2024	79.96 €
Vos consommations facturées du 01/11/2024 au 31/12/2024	1.99 €
Total HT	81.95 €
Total TVA 20%	16.39 €
TOTAL TTC	98.34 €

Date d'échéance : comptant
Mode de règlement : prélèvement automatique

● IBAN:

FR7616***2181**

● Référence mandat:

JNRUMREDUCIO00000000020240620111941

INFORMATIONS

Pour vous informer sur nos tarifs ou pour toute question concernant votre facture, contactez le Service Client :

Internet : Sur votre espace client Free Pro (<https://pro.free.fr>), rubrique « Mes Tickets »

Courrier : Free Pro - Centre d'Expertise Client - CS 80677 - 13344 Marseille Cedex 15

Offres Freebox Pro :

Free Pro commercialise les offres fixes « Freebox Pro ».

Free Pro, SAS au capital de 10 880 000,00 €, 3 rue Paul Brutus 13015 MARSEILLE, RCS Marseille B 439 099 656, N° TVA Intracomm. FR83439099656

Offres Mobile Free Pro :

Free Mobile a donné mandat pour la facturation des offres Mobile à Free Pro

Free Mobile, SAS au capital de 365 138 779 €, 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris, RCS Paris B 499 247 138, N° TVA intracomm. FR25499247138

Détail de votre facture Free Pro

Détail	Prix Unitaire HT	Total HT
Freebox Pro - 067 979 578 - Sans engagement Ligne principale : +33388301392 Adresse d'installation : 5 RUE TALUS, 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN • PTO : FI-5122-3667 <i>laurent allari : 5 TALUS - 67218 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN</i>		
Vos abonnements, options et services du 01/12/2024 au 31/12/2024		
- Abonnement Offre Freebox Pro du 01/12/2024 au 31/12/2024	49.99 €	49.99 €
Frais ponctuels		
Forfait Mobile Free Pro 06.87.81.51.41 - Sans engagement <i>Isabelle ALLARI</i>		
Vos abonnements, options et services du 01/12/2024 au 31/12/2024		
- Abonnement Forfait Mobile Free Pro du 01/12/2024 au 31/12/2024	19.99 €	19.99 €
- Remise Freebox Pro ligne incluse (067 979 578) du 01/12/2024 au 31/12/2024	-19.99 €	-19.99 €
Frais ponctuels		
Forfait Mobile Free Pro 07.86.96.29.75 - Sans engagement <i>Laurent ALLARI</i>		
Vos abonnements, options et services du 01/11/2024 au 31/12/2024		
- Abonnement Forfait Mobile Free Pro du 01/12/2024 au 31/12/2024	19.99 €	19.99 €
- Remise Freebox Pro ligne 50% du 01/12/2024 au 31/12/2024	-10.00 €	-10.00 €
Vos consommations facturées		
Appels, SMS, MMS, Data hors forfait du 01/11/2024 au 30/11/2024	0.37 €	0.37 €
Frais ponctuels		
Forfait Mobile Free Pro 06.08.99.05.34 - Sans engagement <i>Valentine CHEVAILLIER</i>		
Vos abonnements, options et services du 01/12/2024 au 31/12/2024		
- Abonnement Forfait Mobile Free Pro du 01/12/2024 au 31/12/2024	19.99 €	19.99 €
- Remise Freebox Pro ligne 50% du 01/12/2024 au 31/12/2024	-10.00 €	-10.00 €
Frais ponctuels		

**DATE**

01/12/2024

N° DE FACTURE

F202412004181

Détail	Prix Unitaire HT	Total HT
Forfait Mobile Free Pro 07.68.92.60.91 - Sans engagement <i>Florent LELOUP</i>		
Vos abonnements, options et services du 01/11/2024 au 31/12/2024		
- Abonnement Forfait Mobile Free Pro du 01/12/2024 au 31/12/2024	19.99 €	19.99 €
- Remise Freebox Pro ligne 50% du 01/12/2024 au 31/12/2024	-10.00 €	-10.00 €
Vos consommations facturées		
Appels, SMS, MMS, Data hors forfait du 01/11/2024 au 30/11/2024	1.62 €	1.62 €
Frais ponctuels		
TOTAL HT		81.95 €

Pour connaître le relevé détaillé de vos consommations téléphoniques rendez-vous sur votre espace client Free Pro (<https://pro.free.fr>), rubrique « Mes Factures ».

Tout retard de paiement entraîne automatiquement et sans mise en demeure préalable l'application d'un intérêt de retard égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix (10) points de pourcentage, ce taux étant appliqué à la totalité des sommes restant dues et jusqu'à parfait paiement du principal et des intérêts. A cette pénalité s'ajoutera une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de quarante (40) euros. Une indemnité complémentaire pourra également être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.